

Réaliser les opérations de production d'un atelier volailles fermières (UCARE)

Durée : 70 h en présentiel au CFPPA

Prochaine session : du 24 au 28 février et du 30 mars au 3 avril 2020

CONTENU DE LA FORMATION

✓ Elaborer l'itinéraire technique de la production de volailles fermières

- Connaissance de la filière et des systèmes d'élevage
- Raisonner l'alimentation des volailles fermières et les prévisions alimentaires selon les systèmes, description et analyse de la conduite alimentaire
- Respecter la réglementation en élevage de volailles fermières (les bonnes pratiques d'élevage et le transport des animaux)
- Les outils de suivi techniques et économiques

✓ Elaborer l'itinéraire technique de la production de volailles fermières

- Assurer la conduite alimentaire des volailles fermières (les bases de l'alimentation et du rationnement)
- Assurer la conduite de la reproduction et de la sélection
- Assurer la conduite sanitaire (prévention sanitaire en élevage, les principales maladies des volailles, description et analyse de la conduite sanitaire)
- Choisir et aménager les bâtiments d'élevage (construction d'un bâtiment d'élevage, réglementation et démarches administratives, visites et comparaison de plusieurs bâtiments)



Référent formation :

andre.thomas-billot@educagri.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est **adapté selon les attentes des stagiaires, qui sont exprimées en amont de la formation**. L'action de formation est organisée sous forme de cours en salle, et de visites chez des éleveurs, d'études de cas.
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite d'un atelier d'élevage de volailles fermières.
- **Coût** : 1190 € pour les stagiaires VIVEA / 1050 € pour les stagiaires Pôle Emploi seul / 916,30 € pour les stagiaires d'autres OPCA et en autofinancement

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, FAFSEA...)

- Une possibilité d'hébergement (14 € la nuitée) et de restauration sur site (4 € le repas du midi et du soir - 1,50 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou pamela.tauleigne@educagri.fr
- Voir les conditions générales de vente et le règlement intérieur sur notre site internet : <https://epl.aubenas.educagri.fr/>



L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes avec le Fonds Social Européen.

